Province de Hainaut - Arrondissement d'Ath
Commune de Frasnes-lez-Anvaing

AVIS : ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT.

Wallonie

Concerne la demande de **Mr BOURDEAUD'HUY Pierre**, Mianvaing n°1 à 7911 MONTROEUL-AU-BOIS, en vue d'obtenir un permis unique de **classe 2**:

Projet : Renouvellement du permis d'environnement d'une exploitation agricole existante d'élevage de bovins mixtes (laitiers et viandeux) et d'exploitation de cultures, incluant les installations et dépôts en lien avec l'activité.

Etablissement : Ferme de Mianvaing : Rue Mianvaing, 1 à 7911 MONTROEUL-AU-BOIS, aux parcelles cadastrées 7ème DIV 57055 – section B ns°257F, 254D et 244A.

Lors de l'analyse du caractère complet et recevable de la demande, il a également été procédé à l'examen des incidences probables du projet sur l'environnement.
Il ressort que le projet ne doit pas être soumis à évaluation complète des incidences et une étude d'incidences sur l'environnement n'est donc pas nécessaire.

***Le* dossier peut être consulté à l'Administration Communale à partir du 25/11/2026.**

DATE DE L'AFFICHAGE DE L'AVIS	DATE D'OUVERTURE DE L'ENQUETE	LIEU, DATE ET HEURE DE CLOTURE DE L'ENQUETE	LES OBSERVATIONS ECRITES PEUVENT ETRE ADRESSEES :
20/11/2026	**25/11/2026**	Lieu : Administration communale, Place de l'Hôtel de Ville, 1 7911 Frasnes-lez-Buissenal Date de clôture: **10/12/2026** Heure de clôture : **11 heures**	Administration Communale Collège des Bourgmestre et Echevins, Place de l'Hôtel de Ville 1 7911 Frasnes-lez-Anvaing **OU** par courrier électronique : environnement@frasnes-lez-anvaing.be

Le Collège Communal, porte à la connaissance du public qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.
Le Collège Communal est l'autorité compétente pour statuer sur cette demande.

Le dossier de demande peut être consulté durant la durée de l'enquête publique, au Service Travaux de l'Administration Communale de FRASNES-LEZ-ANVAING – Place de l'Hôtel de Ville 1 à 7911 FRASNES-LEZ-BUISSENAL :

- Du LUN au VEN de 08h à 12h et le MERC de 13h à 16h
- Le VEN de 15h à 19h
- Sur rendez-vous à définir 24h au préalable avec le service au 069/87.16.38

Toute personne intéressée peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- Du demandeur : ☎ 069/87.50.65
- Du Fonctionnaire Technique : Ministère de la Région Wallonne – Département Permis et Autorisations, Place du Béguinage, 16 –7000 MONS ☎ 065/32.82.00

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration Communale, dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

FRASNES-LEZ-ANVAING, le 20 novembre 2026,

Le Directeur Général f.f.,

Mme MAES Valérie.

Administration Communale de Frasnes-lez-Anvaing * Hainaut *

Le Bourgmestre,

Mr DUPIRE Jacques.